

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

SOCIALE ET CULTURELLE

6 personnes dont le Président de l'Amicale San Salvatorienne et deux amicalistes.

La participation du Président de l'Amicale et de deux amicalistes est souhaitée ; l'expertise en matière d'organisation des fêtes de cette association est connue et reconnue. Elle servira d'appui et de conseil pour les actions futures.

Cette commission paritaire (3 amicalistes et 3 conseillers municipaux) est approuvée à l'unanimité. Sont désignés pour le Conseil Municipal :

Magali VEYRE, Jean-Louis DRANCOURT, Florine LAPOSTOLLE.

URBANISME ET PATRIMOINE

Daniel RUARD,
Jacques BACOT,
Sébastien GILOT,
David MELINE.

Ici aussi, la participation est élargie au-delà du Conseil Municipal. L'expertise de Jacques BACOT, connue et reconnue dans ce domaine est sollicitée.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE

Daniel RUARD,
Jacques BACOT,
Céline ROBLIN,
Lionel TISSERANDOT,
Martine BERTHELOT-GROSJEAN.

Ici encore, la participation est élargie au-delà du Conseil Municipal. L'expertise de Jacques BACOT, connue et reconnue dans ce domaine est sollicitée.

HYGIENE ET SECURITE

Cindy GIRARDOT,
Jean-Louis DRANCOURT,
Florine LAPOSTOLLE.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAINT-SAUVEUR,
Le Maire,
Daniel RUARD.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : 15 JUIN 2020

